

Christian CHAUVEL
52 ans - Agent E.D.F.
Député sortant
Ancien Conseiller Général
Ancien Adjoint au Maire de Nantes
Délégué Départemental de
l'Éducation Nationale

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978

2e Circonscription de Loire-Atlantique
Nantes 4e - 5e - 6e cantons
Saint-Herblain et Indre



Serge PICOT
Industriel Mécanique Générale (P.M.I.)
51 ans

Citoyennes, Citoyens,

Le Parti Socialiste Démocrate (P.S.D.) présente à vos suffrages des candidats dynamiques et expérimentés sur les plans politique et professionnel.

Les responsabilités qu'ils assument leur permettent de maîtriser **les problèmes d'Administration et de Relations avec les Pouvoirs Publics.**

Le respect de la personne humaine les conduit tout naturellement à lutter pour la **réduction des inégalités** et la **suppression des injustices,** afin de permettre que chaque **femme** et chaque **homme** de ce pays, puisse vivre dans la **dignité,** que chaque enfant bénéficie de **l'égalité des chances** qui lui assure un **avenir meilleur.**

Fidèle à ses engagements politiques **Christian CHAUVEL, Député sortant,** s'est refusé à céder au **chantage** du Programme Commun en ne démissionnant pas de son poste d'Adjoint au Maire de Nantes qu'il détenait de la volonté des Electrices et des Electeurs qui avaient voté massivement en 1971 pour élire au 1er tour de scrutin la liste de M. André Morice.

Cette volonté du corps électoral constituait donc un véritable pacte en faveur d'un programme de gestion communale, de laquelle avaient été écartés les Communistes, M.R.P. et autres U.D.S.R. et C.I.R. qui s'opposaient à la liste A. Morice ; « l'Union de la Gauche » et le « Programme Commun » n'ayant pris naissance qu'en 1972 simultanément avec la « conversion » de Monsieur Mitterrand au socialisme.

Les déclarations « fracassantes » des leaders de l'opposition font d'ailleurs apparaître, jour après jour, une partie de la vérité sur leurs intentions et démontrent que le « Programme Commun » n'était qu'un **prétexte électoral,** fondé sur la démagogie en vue de satisfaire des ambitions personnelles par la prise du Pouvoir.

Le chiffrage du « Programme Commun » démontre que son application conduirait le Pays à la ruine et les querelles des hommes qui le défendent interdiraient toute forme de gouvernement démocratique, les libertés et les intérêts légitimes des travailleurs seraient menacés.

Une Economie prospère peut seule assurer la garantie des **engagements sociaux** et les effets de la **politique contractuelle** pratiquée au cours des 30 dernières années sur le plan syndical, en faveur du pouvoir d'achat direct et indirect, de meilleures retraites, des garanties de ressources, de la couverture des risques maladie et accident. Ces engagements de solidarité nationale sont indispensables aux meilleures conditions de vie de tous les Français et surtout des plus défavorisés d'entre eux. Or les responsables de la « gauche unie » ont donné la preuve en se déchirant sur l'actualisation du « Programme Commun » de leur **incapacité de gouverner** avec efficacité et sérieux. Leur inconséquence est d'ailleurs renforcée par l'exemple de leurs oppositions violentes et destructives, au sein des municipalités conquises en 1977 sous le sigle de l'Union. Les partenaires et alliés de gauche, en portant leurs querelles sur la place publique au niveau local éclairent ainsi les citoyennes et les citoyens sur leur méconnaissance des problèmes de gestion et sur les dangers d'une politisation outrancière qui détruit et divise sans tenir compte des intérêts des populations qui ont manifesté leur confiance en votant pour eux.

Les querelles de la « gauche unie » font d'ailleurs pendant aux dissensions de la « majorité », le « Programme de Blois » est pour sa part **bien trop en retrait** sur le **plan social, la garantie de l'emploi, l'enseignement, ou étrangement muet en matière de politique étrangère ou en faveur d'une véritable construction de l'Europe par exemple.** Pour ces raisons, entr'autres, **ce programme n'est pas mobilisateur** et il ne peut mériter la confiance et par conséquent l'adhésion et les suffrages des Françaises et des Français.

La constatation de **ce déséquilibre entre Majorité et Opposition préjudiciable aux intérêts des travailleurs, conduit le Parti Socialiste Démocrate à proposer aux Français un recours, une ouverture** pour **un changement réel** en s'appuyant sur un **Socialisme libre.**

Le Parti Socialiste Démocrate vous demande donc de voter massivement dans la 2e circonscription pour

Christian CHAUVEL Député sortant
et son suppléant Serge PICOT
Industriel Mécanique Générale (P.M.I),

qui grâce à vos suffrages défendront **un plan de législature en 12 propositions pour redresser la situation économique et permettre aux Français de bénéficier de conditions d'existence meilleures.**

Le Parti Socialiste Démocrate dénonce la politique subalterne basée sur la démagogie qui divise et affaiblit la France, son plan de législature contribuera à affermir le Régime Républicain garant des libertés et du fonctionnement démocratique des Institutions.

POUR PROGRESSER ENCORE DAVANTAGE, POUR CHANGER RÉELLEMENT LA VIE

Votez massivement Christian CHAUVEL et Serge PICOT

dès le premier tour le 12 Mars 1978

LES 12 PROPOSITIONS DU PARTI SOCIALISTE DEMOCRATE

• FORMER AVANT TOUT DES ADULTES

L'égalité des chances commence à la maternelle. Tous les enfants doivent pouvoir y entrer dès leur plus jeune âge. Durant sa scolarité, l'élève recevra les éléments de savoir qui lui permettront de s'adapter et de trouver un emploi dans une civilisation de progrès technique rapide.

Cet enseignement doit respecter le Principe de laïcité, garantie de la Liberté

Le sport, indispensable à l'équilibre, sera développé à l'école.

Pour les Etudiants, le PRE-SALAIRE participera au financement véritablement autonome des Universités, autorisant de surcroît l'accès de tous à l'Enseignement Supérieur.

L'enseignement sera continu, car la formation ne saurait, à notre époque, être acquise une fois pour toute.

• PRODUIRE PLUS AVEC UN PLAN POUR PRODUIRE MIEUX

La FRANCE doit maîtriser son économie.

Les nouvelles grandes puissances que sont les Sociétés Multinationales ont les moyens, grâce au laisser-faire du libéralisme, de faire passer les intérêts privés avant le Bien Public.

Un PLAN DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET AGRICOLE sera, après consultation des Régions, élaboré par le Gouvernement et soumis au Parlement.

Son exécution dépendra directement du Premier Ministre.

Le Plan orientera l'économie, sans l'isoler du Monde.

Il remédiera à l'insécurité des Entreprises. Il organisera une Nouvelle Croissance, adaptée à une politique de Qualité de la Vie.

• PRIORITE A L'EMPLOI : ASSURER LE DROIT AU TRAVAIL

Un ensemble de DIX MESURES concrètes, les unes d'envergure les autres ponctuelles, pour combattre le chômage :

- Relancer la Croissance économique ;
- Pratiquer une politique d'Equipements Collectifs ;
- Alléger les charges sociales des Entreprises, pour élargir le marché du travail ;
- Créer des Entreprises de productions hautement quaifiées ;
- Organiser les Exportations ;
- Limiter les « importations sauvages » ;
- Instaurer la Retraite à la Carte, dès 60 ans ;
- Diminuer la durée du travail ;
- Généraliser la CINQUIEME SEMAINE DE CONGES PAYES ;
- Mettre en place des Filières de Transition Etudes - Travail

• REVALORISER IMMEDIATEMENT LE SMIC

La hausse continue du coût de la vie, dont les familles de condition modeste sont les principales victimes, justifie l'augmentation des bas salaires :

Le S.M.I.C. revalorisé au maximum possible.

L'allègement des charges sociales proposé évitera que cette hausse salariale déclenche une spirale inflationniste, et mette en difficulté les industries de Main-d'Oeuvre et les Petites et Moyennes Entreprises.

La perte de recettes pour la Sécurité Sociale sera compensée par l'Etat, grâce à l'imposition accrue des catégories les plus fortunées.

• PARTOUT L'ENVIRONNEMENT

La Croissance doit être organisée pour tenir compte de l'Environnement. L'Ecologie s'intègre à la vision politique des Socialistes-Démocrates.

En particulier, Energie et Environnement ne doivent plus s'opposer. A côté du nucléaire, dont le choix n'a pas été laissé aux Français, la production et l'utilisation nouvelle du Charbon seront favorisées, les recherches d'Energies Nouvelles accélérées, les Economies d'Energie encouragées.

Il s'agit maintenant de mieux respecter la Nature.

• SURTOUT LAISSEZ-LES ENTREPRENDRE

La Liberté d'Entreprendre est le moteur essentiel de la Croissance. Il est donc nécessaire de lui ménager un climat favorable.

Le Gouvernement donnera une direction à l'économie, l'initiative privée assumera pleinement son rôle. Il vaut mieux socialiser les résultats qu'étatiser les moyens.

L'étatisation systématique de l'économie est à rejeter ; des prises de participation peuvent constituer une solution suffisante dans le cas d'une aide de l'Etat, ou de la création d'industries nouvelles associant fonds publics et capitaux privés.

Privilégier la Recherche est un autre impératif, car l'innovation et le savoir faire sont les garants de l'Emploi de demain.

• PROMOUVOIR L'AGRICULTURE

Richesse majeure de la France (40 milliards de Francs à l'exportation en 1976), l'agriculture doit poursuivre sa modernisation, et s'orienter vers des productions susceptibles de trouver des débouchés extérieurs, dans le cadre d'un PLAN DE DEVELOPPEMENT favorable aux exploitations familiales.

Ce PLAN aura pour objectif parallèles, la refonte des circuits de distribution.

L'Industrie agro-alimentaire verra ses investissements stimulés.

• UN PLAN DE LUTTE CONTRE LES INJUSTICES SOCIALES

Pour améliorer la vie quotidienne des Français, un véritable PLAN SOCIAL sera mis en œuvre sur la durée de la Législature. Il comportera les Chapitres suivants :

- INDEMNITE POUR LA MERE DE FAMILLE AU FOYER, dès le premier enfant — Aménagement du temps de travail — Libre choix du travail à mi-temps pour la Femme — CREATION DE CRECHES : toutes mesures destinées à favoriser la Famille et l'épanouissement de la Femme ;
- PRE-SALAIRE POUR LES VEUVES pendant une période de stage de préparation à un Emploi Prioritaire — Abaissement de l'âge d'attribution de la Pension de Reversion portée à 60 % ;
- TRANSFORMATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL : Restructurer les tâches pour éviter les fonction répétitives et donner des responsabilités, Améliorer l'information et l'environnement des postes de travail ;
  Inciter à la création volontaire de « SOCIETES A RESPONSABILITE PARTAGEE », grâce à des structures juridiques nouvelles, qui permettront aux Travailleurs de participer au destin de l'Entreprise - Réaliser enfin la Réforme de l'Entreprise - Relancer et développer la Politique contractuelle ;
- Intégration des Français du 3ᵉ âge dans la vie quotidienne grâce à une retraite décente et à des équipements collectifs et des logements qui éviteront leur isolement ; réelle reconnaissance de la Nation pour les Anciens Combattants ; Mettre fin à la ségrégation des handicapés. Mesures de justice pour les catégories les plus défavorisées, y compris les Rapatriés spoliés. Promouvoir les Droits des Consommateurs ;

Ce Plan doit réaliser la SOCIALE-DEMOCRATIE DU QUOTIDIEN.

• IMPOTS : OPERATION EQUITE

Répartir plus équitablement l'impôt est un impératif pour lequel QUATRE DISPOSITIONS sont avancées :

- Supprimer la T.V.A. sur les produits de première nécessité, et augmenter la taxation des produits de luxe, dont la nomenclature sera révisée ;
- Harmoniser l'imposition des Revenus entre Salariés et Non-Salariés (à ressources égales, impôt égal) ;
- Réduire les régimes d'exception ;
- Créer un impôt sur les grosses fortunes

• INSTITUTIONS : RENDRE LA FRANCE AUX CITOYENS

Afin de sortir la France de la division en 2 blocs liés, l'un à la Droite, l'autre au Parti Communiste, et afin de disposer d'une Assemblée véritablement représentative de tous les courants de pensée, l'actuel mode de scrutin d'arrondissement sera remplacé par la Représentation Proportionnelle.

Le Parlement exercera pleinement un contrôle sur l'Exécutif et l'Administration.

Le Pouvoir Judiciaire devra accéder à une réelle indépendance à l'égard de l'Exécutif : une COUR SUPREME constitutionnelle sera instituée. Le fonctionnement de la Justice sera simplifié pour être compréhensible à tous.

Les Assemblées Régionales seront élues au suffrage universel direct. Le Pouvoir Régional s'exercera dans les domaines économique et social, en liaison avec le Plan.

Le cumul des mandats sera limité à deux mandats, permettant ainsi à davantage de Français d'assumer des responsabilités politiques.

• CONSTRUIRE ENFIN L'EUROPE

L'Europe du quotidien : fin des contrôles douaniers, des vérifications d'identité, unifier les règlements sanitaires, les limitations de vitesse, les formulaires postaux, harmoniser les programmes d'enseignement, instaurer l'équivalence des diplômes...

L'Europe économique : l'Union Monétaire, l'harmonisation des Législations Sociales, des charges des Entreprises, une Politique Energétique et Industrielle ;

L'Europe Politique : l'élection au suffrage universel direct du Parlement Européen constitue un premier pas vers un Pouvoir politique capable d'affirmer son indépendance à l'égard des autres puissances, et de peser sur l'évolution du Monde.

Un objectif : l'EUROPE UNIE.

• DANS LE MONDE : LA LIBERTE, LA DIGNITE, LA PAIX

Pour que la Liberté soit assurée, l'élaboration de la Force de dissuation nucléaire sera poursuivie dans une perspective européenne, tout en modernisant les Forces conventionnelles.

Un SECRETARIAT D'ETAT AU SERVICE NATIONAL veillera à ce que les appelés complètent leur formation humaine et professionnelle durant leur temps aux Armées.

L'action en faveur du Désarmement doit être relancée.

Dans le Monde, la FRANCE tiendra le langage de la Liberté des Citoyens autant que de l'Indépendance des Peuples.

La solidarité internationale sera organisée entre Pays développés et Pays en voie de développement.

GRAPHIC-OFFSET Pont St Martin